



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 8132

Texte de la question

M. Jean Marsaudon attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le projet du Conseil de l'ordre des infirmières. En effet, la demande de mise en place d'un comité des sages dont le but devait être de formaliser un projet de structure nationale infirmière à caractère para-ordinaire ne semble pas avoir reçu de suite. Il lui semble normal dans ces conditions que le monde infirmier s'impatiente et il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son avis sur une demande formulée par une profession à tout point digne d'égards.

Texte de la réponse

Les services du ministre délégué à la santé étudient actuellement l'opportunité de mettre en place, pour les professions paramédicales qui n'en disposent pas, une instance susceptible de veiller au respect de leurs règles professionnelles. En ce qui concerne la profession infirmière, le ministre délégué à la santé a demandé à Mme Brigitte Garbi, infirmière chargée de mission auprès du directeur général de la santé, de procéder sur ce point à une très large consultation de l'ensemble des syndicats et groupements représentatifs de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Marsaudon Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8132

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1993, page 4119

Réponse publiée le : 20 décembre 1993, page 4657